En France, elle a été introduite avec la Révolution française en 1789. Mais ce n'est qu'en 1944 que la France devient entièrement démocratique avec le droit de vote des femmes.

II. Quelles sont les caractéristiques d'un Etat démocratique ?

	Séparation des pouvoirs
	Elections libres
	Souveraineté du peuple
	Plusieurs partis politiques
	Liberté d'expression
	Opinions diverses
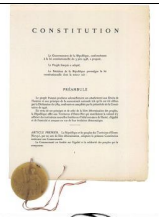	Constitution définit les droits et les devoirs fondamentaux
	Constitution définit les fonctions de l'Etat
	Egalité devant la loi
	Impartialité de la justice

Dans le monde la démocratie peut prendre des formes diverses. En effet, elle peut se manifester sous la forme d'une monarchie (Espagne, Grande-Bretagne, Danemark…) ou sous la forme d'une république (Etats-Unis, Allemagne, France).

En France, des lieux de pouvoirs illustrent la démocratie. Ainsi, le palais de l'Elysée (pour le président), le palais du Luxembourg (pour les sénateurs) ou encore le palais (pour les députés) qui sont les représentants du peuple, donc la souveraineté du peuple s'est exercée. De plus, les sièges des différents partis politiques ou des médias montrent la liberté d'expression, la possibilité d'avoir sa propre opinion etc…

III. Pourquoi la France est une démocratie institutionnalisée par la République ?

A. Pourquoi la laïcité est à la fois une valeur et un principe de la République française garantissant la liberté de chacun ?

Activité : Débat sur le sujet du titre